du garrot et descendant de chaque côté sur les omoplates.

L'âne ne varie pas moins sous le rapport des formes et du volume que sous celui de la robe, et l'on en rencontre depuis la taille d'une forte chèvre jusqu'à celle d'un cheval d'une moyenne grandeur.

Chez l'âne, comme chez le cheval, l'âge se détermine par l'état des dents; le nombre, les époques de chute et d'éruption de celles-ci sont absolument les mêmes. Comme chez le cheval, chaque mandibule est pourvue de douze mâchelières, six incisives et deux canines ou crochets : en tout quarante à quarante-quatre dents (voir l'*âge du cheval*).

L'âne est chez nous le symbole de la paresse et de l'ineptie. Son nom seul a quelque chose d'humiliant, et désigne un animal lourd, stupide, entêté, dégoûtant; et, il faut l'avouer, le commun des ânes, abrutis par les mauvais traitemens, la fatigue et la misère, présente en effet un aspect rebutant.

Mais c'est à tort qu'on voudrait juger des qualités physiques et morales de l'âne par la race appauvrie répandue en France. Ce n'est plus là qu'une descendance abâtardie, de l'animal que les voyageurs nous montrent fier et superbe à l'état sauvage au milieu des steppes de la Tartarie, et dans les déserts de l'Arabie, où il se fait remarquer, par la beauté, l'élégance de ses formes, la vivacité de ses mouvemens et la légèreté de ses allures.

A la vérité, une partie de ces bonnes qualités, l'esclavage les lui fait perdre, dit-on, elles disparaissent sous la main de l'homme ainsi que l'espèce de férocité naturelle qu'on lui attribue, et sont remplacées par la stupidité et l'indolence. On sait cependant qu'en Orient, et même dans le midi de l'Italie, les ânes conservent à l'état de domesticité toutes leurs qualités primitives, et acquièrent même la docilité dont on les dit si peu susceptibles.

Il n'en est pas de même du climat. L'âne sorti des pays chauds perd en force, en beauté, en vivacité, en raison de l'abaissement de la température du pays où il est transporté, et du nombre de générations qui existe entre lui et l'animal importé dont il procède. Il a donc dû dégénérer beaucoup dans nos climats depuis son introduction déjà si ancienne.

La longévité moyenne de ce solipède est de quinze à dix-huit ans. Elle se prolonge jusqu'à trente lorsqu'il est bien soigné; la femelle vit plus longtemps que le mâle.

Les ânes sont plus communs dans les pays méridionaux que les chevaux, et y réussissent mieux. Transportés par les Espagnols dans l'Amérique du sud, ils s'y sont propagés à l'état libre au point d'y devenir incommodes.

L'âne supporte mieux que le cheval les alternatives du froid et de la chaleur, ses maladies sont les mêmes, mais sont fort rares.

On ne voit presque jamais d'ânes poussifs. On peut, du reste, consulter à ce sujet l'article *Pathologie*.

§ I^er^. — Origine de l'âne. — Distinction des races et des variétés.

D'après Buffon, c'est de l'Italie qui les avait reçus d'Asie que nous avons tiré les ânes petits ou grands à poils gris variés, ras, à bandes dorsales, et à taille svelte qu'on trouve dans toutes nos provinces. Mais c'est d'Espagne que nous est venue la belle race Poitevine. Originaires d'Afrique et importés en Espagne par les Arabes, ces baudets à poils noirs, longs ou frisés, sans bande cruciale, plus gros, plus lourds, plus fournis que les premiers, furent longtemps la propriété exclusive de l'Espagne. L'exportation en était expressément défendue; mais au XVII^e^ siècle, un prince français, Philippe V, étant monté sur le trône d'Espagne, la prohibition fut levée en faveur de la France, et il lui fut accordé de faire sortir un certain nombre de ces animaux pour en propager la race chez elle. C'est d'eux que sont issus les beaux ânes étalons du Poitou, et le soin qu'on apporte à conserver franche et pure de toute altération la race de ces beaux animaux est si grand, qu'il est presque impossible de supposer l'introduction d'individus étrangers. La circonstance de la rencontre de quelques ânes gris à bandes parmi eux ne pouvant donc dès lors être attribuée à la promiscuité des deux variétés, nous sommes forcés de ne les considérer que comme une seule et même race, et de voir là une preuve de leur communauté d'origine.

Dans l'usage du commerce on ne reconnaît que deux races. Les gros baudets ou ânes du Poitou, et les grands baudets ou ânes de Gascogne. On ne parle pas des autres.

§ II. — Première race ou gros baudets de Poitou.

Taille de 4 pieds 4 à 9 pouces, gros, étoffés, carrés, à soies ordinairement longues, frisées ou tombantes à la tête, aux oreilles, au cou, aux jambes, au ventre, enfin partout; pelage noir uniforme sans raies (nez blanc, yeux blancs ou gris argenté, ventre et cuisses lavés chez quelques-uns), queue entièrement dénudée ou n'ayant du moins que quelques poils rares. Il se rencontre parmi eux, ainsi que nous l'avons dit, un petit nombre d'individus gris et gris sale avec ou sans bandes: ils sont rares et estimés. Il s'en trouve encore quelques-uns fort estimés qui, à l'âge de trois à six ans, n'ont pas encore débourré ou perdu leur poil de lait. Ils ont tout le corps couvert d'une sorte de pelisse de poils enchevrêtés et collés en quelque sorte, qui tombent jusqu'à terre.

§ III. — Deuxième race ou grands baudets de Gascogne.

Taille de 4 pieds 8 à 10 pouces, plus grands, plus hauts, plus minces dans toutes leurs proportions, à poil ras, robe noir-bai ou bai-brun. Quant à leur origine, ils viennent probablement d'Espagne comme ceux du Poitou; la légère différence de taille, de corpulence et de pelage qui se rencontre entre les deux races, doit être attribuée à l'influence du climat, des soins et des alimens.

§ IV. — Propagation et élève.

La race de Gascogne se rencontre dans le pays compris entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées. Cependant, quant à la circonscrip-